



Formation continue :

l'IFAG rend son Titre désormais accessible aux professionnels dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Novembre 2008. La formation IFAG est validée par un Titre certifié par l'Etat au niveau II «Responsable Opérationnel de Centre de Profit» et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il s'ouvre ainsi aux professionnels qui souhaitent valider ou compléter leurs expériences en entreprise pour obtenir ce titre et ainsi évoluer dans l'entreprise vers de nouvelles responsabilités managériales. Les personnes seront diplômées à partir du mois de décembre de l'année suivant leur sortie de l'école et bénéficieront de la force du réseau d'anciens qui comptent plus de 6 500 diplômés tous en activité. Cette voie de recrutement s'adresse à des salariés justifiant d'un minimum de 3 ans d'expériences professionnelles, concrètes et opérationnelles, dans les domaines du marketing, de la gestion, des ressources humaines ou encore de stratégie...

Une démarche structurée

La candidature s'effectue au travers la constitution d'un dossier et d'une rencontre avec un responsable IFAG qui peut l'accompagner dans sa préparation, répondre à l'ensemble de ses questions, vérifier la cohérence du projet professionnel...

Ce dossier est étudié par un jury composé du Directeur d'un des 9 centres IFAG en France et de professionnels. Après avis favorable, le candidat est convoqué à un entretien individuel. 3 cas de figure sont alors possibles :

- Sa candidature est refusée sur la base d'une expérience professionnelle pas assez significative,
- Sa candidature est validée totalement : il se voit alors attribué directement le titre IFAG. Le salarié a fait ainsi la preuve qu'il est doté de toutes les compétences exigées pour le diplôme,
- Sa candidature est validée partiellement : il se voit alors préciser les modules qui sont déjà validés et se voit attribuer un parcours de formation adapté. Ce parcours adapte les fondamentaux de l'école (connaissances et compétences de management) à la préconisation du jury dans les matières où le candidat doit développer son expertise : marketing, gestion/finance, stratégie.

Dans les 2 derniers cas, une épreuve de synthèse managériale est obligatoire. Après une préparation de 28 heures, cette épreuve de 8 heures est constituée par le traitement d'un cas spécifique IFAG de stratégie globale. Il est issu du diagnostic réel d'une entreprise et a pour objectif d'évaluer les compétences globales des candidats (analyse, propositions stratégiques, chiffrage financier, synthèse globale, présentation à un comité de direction...).

Un accord « gagnant-gagnant »

Côté salarié, cette démarche est intéressante pour ceux qui souhaitent évoluer plus rapidement dans des postes à responsabilité en validant leurs compétences. Elle leur offre

l'opportunité d'avoir la reconnaissance officielle de leurs expériences, de leurs connaissances, aptitudes acquises par le travail.

Côté entreprise, ce parcours est un outil très intéressant au service de la gestion des ressources humaines et de l'adaptation des compétences, dont les dépenses sont imputables dans le budget dédié à la formation.

Depuis sa création, la pédagogie de l'IFAG est résolument tournée vers l'opérationnalité et la proximité avec les entreprises pour ses étudiants, c'est pourquoi la formation de salariés en activité est une nouvelle étape logique dans sa mission pédagogique et son « contrat » avec elles.

Informations pratiques :

Public concerné :

- *Salariés justifiant d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans, sans condition de diplôme (validation du niveau d'entrée par la VAE) et justifiant d'expériences concrètes et opérationnelles (Marketing, Gestion, Ressources Humaines, Stratégie)*

Condition d'admission : dossier d'admission + jury composé du Directeur d'un des 9 centres IFAG et de professionnels

Dates de remise des dossiers : ?

Rentrées : ?

Coût : ?

A propos de l'IFAG : <http://www.ifag.com/>

Créé en 1968, l'IFAG – Institut de Formation aux Affaires et à la Gestion – est un réseau de 9 écoles à travers la France (Paris, Lyon, Toulouse, Montluçon, Auxerre, Angers, Rennes, Nîmes, Caen), dont le titre est certifié au niveau II par l'Etat. Son cursus en 3 ans est centré sur le management des entreprises. L'IFAG sélectionne des candidats titulaires d'un Bac+2 issus de formations diverses :

- *BTS action commerciale, compta-gestion, productique,*
- *DUT techniques de commercialisation, GEA, génie civil, mécanique, informatique,*
- *DEUG ou licence : maths/physique, droit, AES, LEA, sciences économiques, philosophie, histoire,*
- *étudiants provenant de classes préparatoires aux écoles de commerce*

Plus de 98% des étudiants de l'IFAG sont en emploi salarié au moment de la remise du diplôme.

Contacts presse Agence Noir sur Blanc :

Karima Chelbi – Tél. : 01 41 43 72 74 - E-mail : kchelbi@noirsurblanc.com

ou Mihaela Fiordean – Tél. : 01 41 43 72 96 – E-mail : mfiordean@noirsurblanc.com